

**Muslima Voyages**

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES  
Business Center  
Immatriculée à DUBAÏ  
LICENCE N°45000185

**Contact & Informations**

Lundi - Jeudi : 09h - 19h  
Vendredi : 09h - 12h  
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-0527
Devis Date	8 novembre 2023
Valable jusqu'à	8 novembre 2023
<b>Total</b>	<b>2 750,00 €</b>

**A l'attention de**

Rumeysa AYYILDIZ  
rumeysa.zorlu@outlook.fr

Retrouvez des photos de votre chambre [en cliquant ici](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotel JW MARRIOTT MARQUIS 7 nuits chambre deluxe petits déjeuners inclus 2 adultes 15 au 21 décembre 2023	1 525,14 €	1 525,14 €
1	Vol A/R QATAR AIRWAYS Départ de Paris le 14 décembre 2023 à 22h00, arrivée le 15 décembre 2023 à 10h15 à Dubaï (escale 1h30 à Doha), Retour le 21 décembre 2023 depuis Dubaï à 12h00, arrivée à Paris le 21 décembre 2023 à 20h30 (escale 3h05 à Doha).	1 224,86 €	1 224,86 €

Sous Total	2 750,00 €
Tax	0,00 €
<b>Total</b>	<b>2 750,00 €</b>

**Taxe de séjour 20 AED par nuit à régler à l'hôtel directement**

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

**Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.**

**Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire)**

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet [www.muslimavoyages.com](http://www.muslimavoyages.com).

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera FZZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

---